

Séance du 16 octobre 2014

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 10 octobre 2014, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; Mme Juzan, M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Mme Chabaud-Nadin, M. Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Candillier, Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Castel à M. Ugalde, M. Duzert à M. Murat.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

Mme Candillier présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Musée Bonnat-Helleu – Prêt d'un tableau de Bon Boullogne au musée Magnin de Dijon et demande de subvention.

Le musée Magnin et la Réunion des musées nationaux - Grand Palais organisent, en 2014-2015, une exposition consacrée à Bon Boullogne, « Bon Boullogne (1649-1717). Un chef d'école au Grand Siècle ».

Après un séjour à l'Académie de France à Rome, où il étudie Raphaël, le Corrège, les Carrache et leurs élèves, Bon Boullogne est employé par Charles Le Brun à Versailles. Il devient l'un des cinq grands peintres d'histoire du règne de Louis XIV, aux côtés de Charles de La Fosse, Jean Jouvenet, Antoine Coyppel et Louis de Boullogne. Décorateur émérite, l'artiste exerce une grande influence sur le goût de la première moitié du XVIII^e siècle. Le musée Magnin entend révéler le talent de cet artiste, qui n'avait encore jamais fait l'objet d'une exposition spécifique.

Afin d'enrichir la présentation dijonnaise, le musée Bonnat-Helleu a été sollicité pour le prêt du tableau suivant :

attribué à Bon Boullogne
(Paris, 1649 – Paris, 1717)

L'Enlèvement d'Hélène

huile sur toile

136 x 95 cm

inv. CM 166

Dépôt de l'État de 1872, transfert de propriété de l'État à la ville de Bayonne, le 27 avril 2007

valeur d'assurance : 40 000 Euros

Ce tableau devra faire l'objet d'une restauration (toile et cadre) afin de pouvoir être présenté parmi un ensemble significatif d'œuvres majeures, qui soutiendront le discours de l'exposition.

Il est demandé au conseil municipal :

- d'accepter ce prêt, étant entendu que les frais de transport, de convoiement, d'emballage et d'assurance sont assumés directement par le musée emprunteur, dans les conditions déterminées par la Direction Générale des Patrimoines dans le cadre des prêts inter-musées,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de prêt correspondante,
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter, auprès de la DRAC Aquitaine, une subvention au taux le plus élevé possible pour la restauration de cette oeuvre.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.